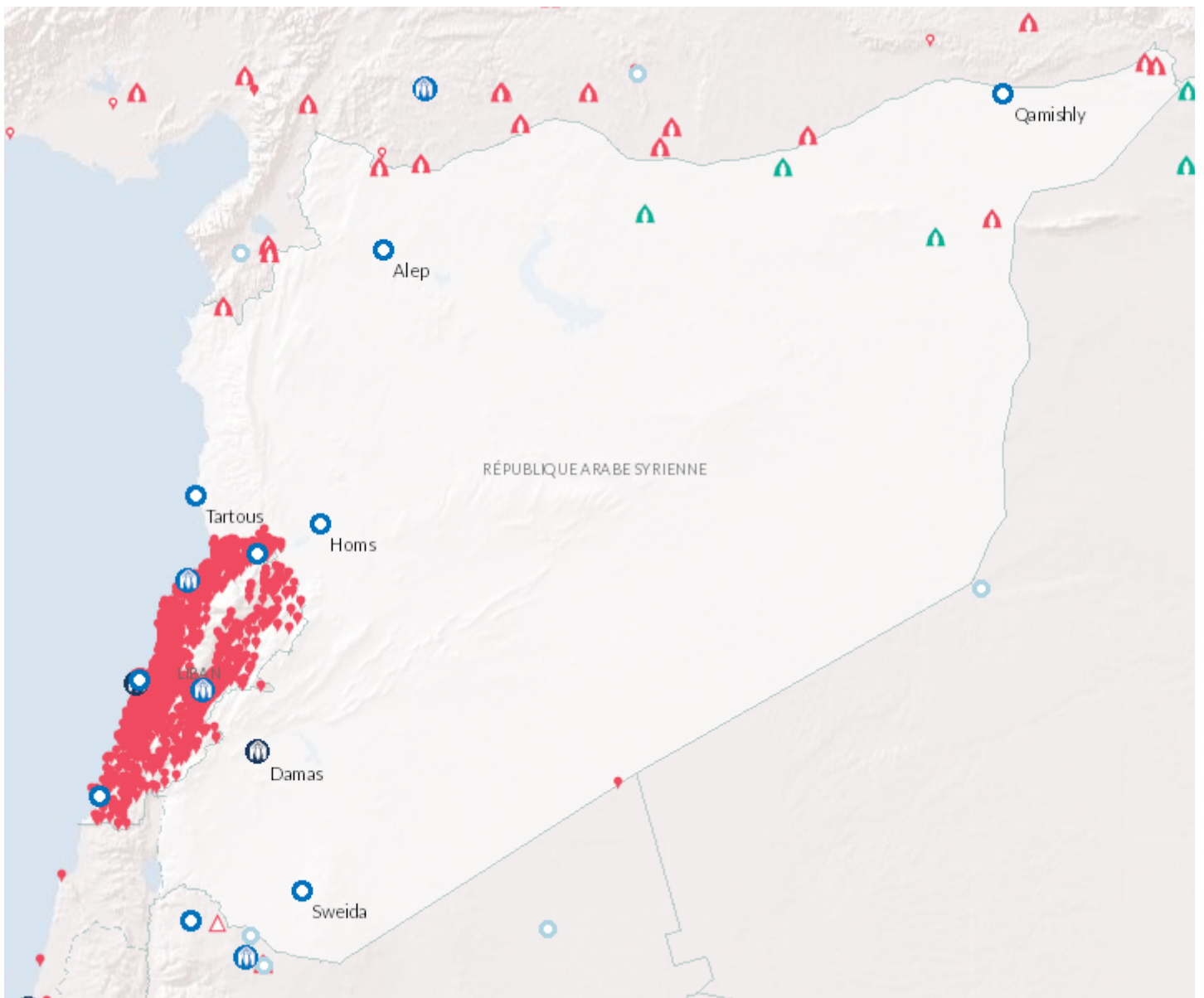


# Rapport de fin d'année 2017

23/7/2018

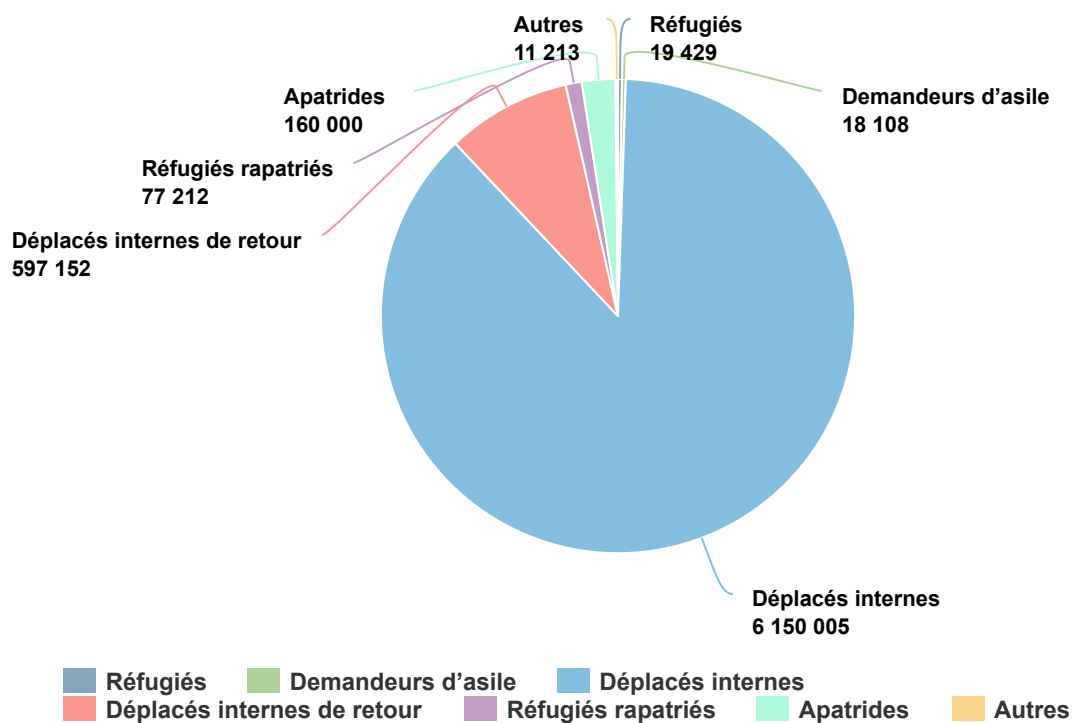
## Opération: République arabe syrienne



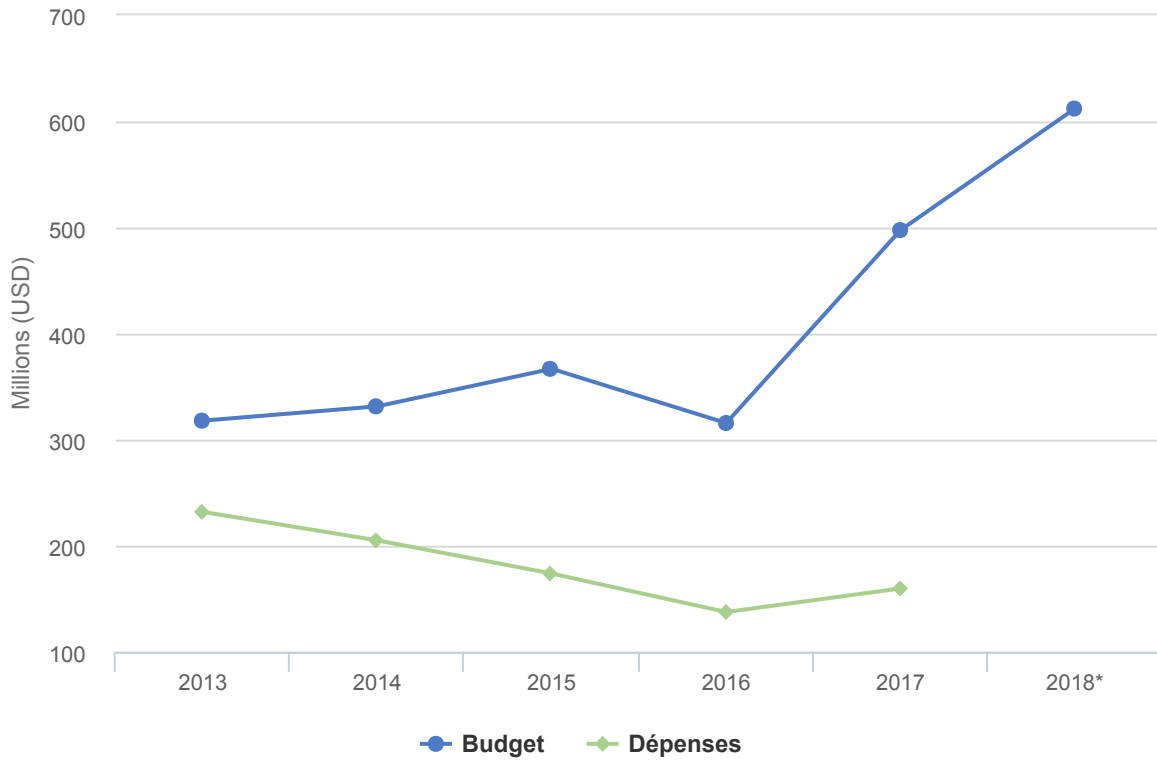
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# - 1% EN 2017

<b>2017</b>	7,033,119
<b>2016</b>	7,131,910
<b>2015</b>	6,753,569



## Budgets et Dépenses - République arabe syrienne



## Contexte opérationnel

L'année 2017 a été marquée par un tournant dans la crise en République arabe syrienne (Syrie), avec l'accroissement du contrôle du gouvernement sur le territoire et la diminution du nombre de personnes dans les zones assiégées grâce à des accords locaux de réconciliation. Des zones de relative stabilité ont émergé, permettant l'augmentation du nombre de retours de déplacés internes. Selon les estimations, 840 000 Syriens sont rentrés spontanément dans leurs lieux d'origine en 2017, dont 77 000 réfugiés depuis les pays voisins. Les conditions ne sont toutefois pas encore réunies pour permettre un retour dans la sécurité et la dignité et le HCR n'encourage et ne facilite pas le retour des réfugiés vers la Syrie.

Selon l'Aperçu 2018 des besoins humanitaires (HNO 2018), en novembre 2017, le nombre total de personnes dans le besoin avait légèrement diminué, passant de 13,5 millions à 13,1 millions, principalement en raison de la plus grande accessibilité de certaines zones pour les populations civiles et pour les acteurs humanitaires. Dans le même temps, les besoins humanitaires continuent d'être élevés dans les zones déclarées assiégées par les Nations Unies et difficiles à atteindre, tandis que dans d'autres zones, principalement au nord-est de la Syrie, les besoins ont augmenté suite à l'escalade des hostilités et à l'augmentation importante des déplacements.

Si, selon les estimations, le nombre de déplacés internes a diminué, passant de 6,3 millions à 6,15 millions au cours de l'année, les taux mensuels de déplacement sont restés globalement élevés en 2017. Les besoins des 3 millions de personnes situées dans les endroits difficiles à atteindre, dont 419 000 dans les zones assiégées, continuent d'être particulièrement importants et n'ont en grande partie pas pu être satisfaits.

Face aux perturbations causées par la poursuite des hostilités et les multiples déplacements, la capacité de la population d'atténuer les risques de protection a diminué en raison notamment de la baisse des ressources, de la perte des moyens de subsistance, de l'épuisement des économies, de la détresse psychosociale, de l'aggravation des vulnérabilités liées au genre, à l'âge et à d'autres facteurs, et à la dépendance croissante envers des mécanismes de survie négatifs. Par ailleurs, les droits au logement, à la terre et aux biens et les questions relatives aux documents d'état civil ont émergé comme des préoccupations de protection graves.

Bien que la Syrie maintienne une approche généreuse envers les réfugiés et les demandeurs d'asile malgré la crise, l'environnement de protection s'est détérioré pour cette population. Les risques de protection auxquels les réfugiés sont exposés dans un pays d'asile déchiré par la guerre, le manque de perspectives de solutions durables et l'interdiction de travailler dans le secteur formel, ainsi que le budget limité du HCR et la diminution de ses aides en espèces, ont eu un impact négatif sur les stratégies d'adaptation des réfugiés qui ont à peine de quoi survivre.

## Tendances démographiques

De nouveaux déplacements ont continué de se produire en raison de la persistance ou de l'augmentation des violences dans plusieurs régions du pays. Environ 1,8 million de personnes ont été nouvellement déplacées en 2017 selon le HNO 2018. Dans le même temps, des retours spontanés de déplacés internes et, dans une moindre mesure, de réfugiés, ont continué d'avoir lieu vers d'autres régions où le niveau des hostilités a diminué ou cessé et qui sont devenues plus accessibles. Selon les estimations, près de 764 000 déplacés internes et 77 000 réfugiés sont rentrés par leurs propres moyens en 2017.

En décembre 2017, la population de réfugiés et de demandeurs d'asile s'élevait à près de 49 000. Sur ce total, environ 19 400 réfugiés, essentiellement irakiens (environ 80 pour cent) résidaient principalement dans les gouvernorats de Damas et d'Al-Hassakeh ; 18 100 demandeurs d'asile résidaient principalement dans la ville de Gamichli et plus de 11 200 demandeurs d'asile irakiens vivaient dans trois camps (Newroz, Roj et Al-Hol) dans le

gouvernorat d'Al-Hassakeh. La population des camps a beaucoup diminué du fait du retour de près de 19 000 personnes en Iraq dans le cadre de mécanismes bilatéraux entre les autorités depuis fin 2017.

## Chiffres clés

- 3 millions de personnes ont bénéficié d'articles essentiels de secours
- 2,6 millions de personnes ont bénéficié d'activités de protection
- 480 000 personnes ont bénéficié de services de santé, dont un accès à des soins de santé primaire et à des services psychosociaux
- 36 100 réfugiés ont bénéficié d'aides en espèces

### Principales réalisations

- Afin de maximiser son accompagnement, le HCR a développé son réseau de partenariat pour intégrer de nouvelles ONG internationales et nationales, étendu son réseau existant de centres communautaires à 92 centres, créé 10 nouveaux centres satellites et 58 unités mobiles, et développé le programme de volontaires pour l'accompagnement des réfugiés, de 1 770 fin 2016 à 2 190 fin 2017.
- Le HCR a soutenu près de 480 000 personnes (96 000 ménages) dans le cadre du programme d'abris dans 12 gouvernorats. Le HCR a dépassé la cible fixée initialement en matière d'abris pour 2017 (94 500 personnes), notamment pour répondre aux besoins d'urgence dans le nord-est de la Syrie et parce que l'accès aux zones de retour s'est beaucoup amélioré.
- Les besoins psychosociaux de la population en Syrie sont toujours en augmentation du fait de la prévalence de facteurs de stress importants liés à la crise prolongée et à ses effets, qui conduisent à un besoin de services durables en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. En 2017, le HCR a fourni des services de santé mentale et de soutien psychosocial dans 11 gouvernorats par le biais de centres communautaires, d'équipes mobiles et de volontaires pour l'accompagnement des réfugiés (ORV), ainsi que par le biais de ses six centres de santé primaire dans deux gouvernorats, Damas et Damas rural.

## Besoins non satisfaits

- Plus de 1,75 million d'enfants n'ont pas pu aller à l'école en raison de l'insécurité et/ou de la destruction des établissements scolaires, de l'absence de lieux d'apprentissage sûrs et de la crainte des attentats, du manque de matériel pédagogique et de personnel.
- Les moyens de subsistance sont demeurés un besoin crucial non pris en compte au sein des populations déplacées et affectées par la crise en Syrie, avec un taux de chômage touchant 53 pour cent de la population active. Le taux de chômage est particulièrement élevé chez les jeunes, à 75 pour cent, ce qui les expose à divers risques de protection.
- Le besoin d'enregistrement et de documents d'état civil pour les déplacés internes est resté important. L'enregistrement à l'état civil et la délivrance de documents sont limités par l'absence de services d'état civil en état de fonctionner dans les zones autres que celles contrôlées par le gouvernement ainsi que par le manque de ressources.
- La limitation des ressources destinées à l'aide aux réfugiés a conduit à la réduction des activités dans les domaines des soins médicaux, des moyens de subsistance, de l'éducation et des autres services essentiels. Une aide matérielle pour les personnes ayant des besoins spécifiques, comme des appareils auditifs ou visuels, n'a pas pu être fournie.



# Dépenses 2017 - République arabe syrienne | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget final</b>	<b>47,400,000</b>	<b>211,170</b>	<b>146,000,000</b>	<b>303,988,899</b>	<b>497,600,068</b>
	14,716,416	7,318	4,841,298	-4,135,388	15,429,643
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>14,716,416</b>	<b>7,318</b>	<b>4,841,298</b>	<b>-4,135,388</b>	<b>15,429,643</b>
<b>Dépenses par objectif</b>					
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Cadre juridique et politique	60,531	7,318	0	849,659	917,508
Aide juridique et recours judiciaires	27,038	0	527,070	2,560,076	3,114,185
Accès au territoire	52,887	0	0	0	52,887
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	0	777,629	777,629
<b>Sous-total</b>	<b>140,456</b>	<b>7,318</b>	<b>527,070</b>	<b>4,187,364</b>	<b>4,862,208</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Enregistrement et établissements des profils	367,740	0	0	0	367,740
Procédures de détermination du statut de réfugié	225,918	0	0	0	225,918
Documents individuels	26,444	0	0	0	26,444
Documents d'état civil	26,444	0	0	0	26,444
<b>Sous-total</b>	<b>646,547</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>646,547</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Prévention et interventions liées aux VSS	104,204	0	0	3,930,192	4,034,396
Risques de détention arbitraires	26,444	0	0	0	26,444

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Protection des enfants	74,225	0	0	4,685,426	4,759,651
<b>Sous-total</b>	<b>204,873</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8,615,618</b>	<b>8,820,492</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	501,527	0	192,199	4,513,298	5,207,024
Abris et infrastructures	2,610,683	0	3,010,077	24,703,761	30,324,520
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	7,006,732	0	0	43,611,680	50,618,412
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	3,960,055	0	0	10,084,948	14,045,003
Éducation	859,224	0	0	8,201,000	9,060,224
<b>Sous-total</b>	<b>14,938,220</b>	<b>0</b>	<b>3,202,275</b>	<b>91,114,687</b>	<b>109,255,183</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	227,335	0	0	11,828,919	12,056,254
Autosuffisance et moyens d'existence	139,158	0	703,995	11,802,301	12,645,454
<b>Sous-total</b>	<b>366,493</b>	<b>0</b>	<b>703,995</b>	<b>23,631,220</b>	<b>24,701,708</b>
<b>Solutions durables</b>					
Retour volontaire	26,444	0	0	0	26,444
Réinstallation	107,680	0	0	0	107,680
<b>Sous-total</b>	<b>134,124</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>134,124</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	0	0	0	706,404	706,404
Relations avec les donateurs	0	0	0	1,643,413	1,643,413
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,349,816</b>	<b>2,349,816</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Approvisionnement et logistique	1,500	0	0	5,077,789	5,079,289
Gestion des opérations, coordination et appui	65,993	0	407,957	3,405,136	3,879,086
<b>Sous-total</b>	<b>67,493</b>	<b>0</b>	<b>407,957</b>	<b>8,482,926</b>	<b>8,958,375</b>



	<b>Pilier 1 Programme pour les réfugiés</b>	<b>Pilier 2 Programme pour les apatrides</b>	<b>Pilier 3 Projets de réintégration</b>	<b>Pilier 4 Projets pour les déplacés internes</b>	<b>Total</b>
<b>Dépenses totales en 2017</b>	<b>16,498,206</b>	<b>7,318</b>	<b>4,841,298</b>	<b>138,381,631</b>	<b>159,728,453</b>

---